

214C2625

FR0000064255-OP036-RO17

12 décembre 2014

Résultat de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société

ROCAMAT

(Euronext Paris)

Oddo Corporate Finance a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société ROCAMAT, soit du 28 novembre 2014 au 11 décembre 2014 inclus, la société Rocafin III¹ a acquis sur le marché 105 724 actions ROCAMAT au prix unitaire de 0,10 €.

A la clôture de l'offre, le concert composé des sociétés Rocafin¹, Rocafin II¹ et Rocafin III détient 539 639 886 actions ROCAMAT représentant 548 404 780 droits de vote, soit 99,70% du capital et 99,69% des droits de vote de cette société².

Les actions ROCAMAT sont radiées d'Euronext Paris ce jour, 12 décembre 2014, date à laquelle, conformément aux dispositions des articles 237-1 et suivants du règlement général, les actions non présentées à l'offre publique de retrait par les actionnaires minoritaires sont transférées à l'initiateur de l'offre.

¹ Sociétés contrôlées par des fonds communs de placement à risque (FCPR) gérés par la société de gestion LBO France Gestion (elle-même contrôlée par M. Robert Daussun et Pascal Oddo à travers les sociétés François IV et Atlante).

² Sur la base d'un capital composé de 541 273 200 actions représentant 550 125 222 droits de vote, conformément au 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.